

Châteauroux, le 20 mars 2023

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du conseil syndical du SDEI

Nos/réf. : EL/SP/JLC/23D0218

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre qui aura lieu le :

Jeudi 30 mars

ORDRE DU JOUR :

- I. Présentation du compte de gestion budget principal 2022 (annexe n°1).
- II. Présentation du compte de gestion budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux 2022 (annexe n°2).
- III. Présentation du compte de gestion budget annexe irve 2022 (annexe n°3).
- IV. Présentation du compte administratif budget principal 2022 (annexe n°4).
- V. Présentation du compte administratif budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux 2022 (annexe n°5).
- VI. Présentation du compte administratif budget annexe irve 2022 (annexe n°6).
- VII. Approbation d'affectation du résultat budget principal.
- VIII. Approbation d'affectation du résultat budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux.
- IX. Approbation d'affectation du résultat budget annexe irve.
- X. Partenariat Adefibois.
- XI. Partenariat Initiative Indre.
- XII. Partenariat Initiative Brenne.
- XIII. Renouvellement adhésion agence attractivité du territoire.
- XIV. Approbation du budget principal 2023 (annexe n°7).

- XV. Approbation du budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux 2023 (annexe n°8).
- XVI. Approbation du budget annexe irve 2023 (annexe n°9).

Le Président du SDEL,



Jean-Louis CAMUS